N° 28

CLISSON Mag

Bulletin d'Informations Municipales

Avril 2007

DOSSIER
Budget 2007

POUR CE QU'IL ME PLAIST

SOMMAIRE

Vie municipale 3

Récapitulatif des travaux sur clisson

Création d'un nouveau sentier pédestre

Associations 10

Dossier 12

Vote du Budget 2007

Evénements 14

Montmartre à Clisson

Comité de Jumelage Clisson/Klettgau

Etat civil 16

Agenda - détente 17

Ce magazine est imprimé sur papier recyclé.

Clisson, le 11 avril 2007

Comme chaque année, le premier trimestre a été consacré à l'analyse des résultats financiers de l'année écoulée et à l'élaboration du budget de l'année courante. Vous trouverez dans cet éditorial tous les chiffres du budget de la Ville.
2007, dernière année du mandat que vous nous avez confié, sera plus spécialement consacrée à la réalisation des travaux déjà engagé en 2006 ou reportés sur 2007, comme l'aménagement de la route de Cugand. Un effort plus important sera fait pour l'entretien des bâtiments communaux et des travaux de voiries.
Notre devoir est aussi de préparer les dossiers sur lesquels les élus de demain devront faire leurs choix, l'ensemble des besoins de Clisson dépassant largement les possibilités financières de la commune.

Gérer une ville comme Clisson s'avère une chose difficile, trop de dépenses s'imposent à ses élus en dehors de leurs choix politiques. Je veux citer par exemple les dépenses d'entretien du patrimoine, c'est-à-dire les bâtiments inscrits ou classés, au nombre de treize pour notre commune. Certes, nous pouvons bénéficier encore, mais pour combien de temps, de subventions pouvant atteindre quelquefois 50 % du montant des travaux, mais les 50 % restant demeurent à la charge des Clissonnais.

Pour 2007 et 2008, nous sommes assurés des subventions concernant la troisième tranche de l'eglise de la Trinité et de la quatrième et dernière tranche qui concerne plus spécialement la couverture, le ravalement et le remplacement des ouvertures de la Garenne Valentin. Mais nous serons confrontés pour 2008 et les années suivantes à des travaux de mise en sécurité et de consolidation des maçonneries sur la Chapelle des Templiers, la Porte Sud et les murs d'enceinte du Château ; ce seront des dépenses très lourdes mais incontournables exigées pour des questions de sécurité.

Je voudrais citer aussi, les dépenses de centralité ; dépenses qui sont liées à une ville touristique pour lesquelles Clisson ne reçoit pas sa juste part de prise en charge par l'Etat ou les collectivités territoriales ; je me bats bien sûr pour faire reconnaître cet état de fait.

Clisson est une jolie ville dont nous sommes fiers et nous faisons ce qu'il faut pour qu'elle reste ce qu'elle est : agréable à vivre et à visiter. Mais, me dit-on, nous devons, nous, les Clissonnais, en payer le prix.
J'écris cela pour que chaque Clissonnais prenne conscience de la situation et pour éviter un excès de démagogie lors de la préparation des prochaines élections municipales fixées au mois de mars 2008.

Nous célébrons en 2007, le 600ème anniversaire de la mort d'Olivier de Clisson. A l'instant où je rédige ces lignes, je souhaite que les prochaines manifestations se passent dans la liesse et la bonne humeur ; le week-end des 14 et 15 avril sera consacré à un hommage particulier. Je veux tout particulièrement remercier les élus, les associations et les bénévoles qui ont conçu et préparé pendant de longs mois un programme très varié de manifestations. Je pense notamment aux Clissonnais qui ont réfléchi et préparé l'exposition prévue à l'Espace Saint-Jacques du 20 juillet au 16 septembre. Je ne doute pas que cette exposition soit exemplaire, à l'instar des précédentes, je vous y donne rendez-vous dès à présent. Je suis heureux de souligner les relations qui se sont crées avec les représentants et les élus des villes marquées par la vie d'Olivier de Clisson telles que Josselin, Blain, et Moncontour.

Enfin, pour terminer ce long éditorial, j'ajouterai un petit mot pour rétablir la vérité ou dénoncer les fausses rumeurs. Je confirme que le financement de la statue d'Olivier de Clisson et l'aménagement du rond-point du Grenouiller ont été rendus possibles par la souscription versée par des particuliers et par le mécénat des entreprises en majorité clissonnaises. Je veux remercier ici tous ceux qui ont répondu à nos sollicitations et qui apporteront ainsi leur pierre (c'est le cas de le dire) à l'édifice clissonnais.

Votre Maire,
Bernard Bourmaud.

Présentation de la division du Vignoble et de Grand Lieu

Les services de l'Equipement ont connu une grande mutation en cette fin d'année 2006 avec le transfert de l'essentiel du réseau routier au Conseil Général, l'Etat ne conservant que les grands axes nationaux (la RN 249 dans notre secteur).

Quant à la DDE, elle a dorénavant comme missions : la connaissance des territoires et l'urbanisme, le conseil et l'assistance aux collectivités (l'instruction des actes d'urbanisme en particulier), l'habitat, la prévention des risques et la sécurité routière.

Afin qu'elle soit plus présente sur les territoires, quatre divisions ont été créées dont une à Clisson : la division du Vignoble et de Grand-Lieu qui couvre 55 communes du Sud Loire et qui deviendra la porte d'entrée des services de l'Etat (DDE mais aussi directions de l'Agriculture, de l'Ecologie, ...) sur ce territoire.

■ Les horaires d'ouverture au public de la division, implantée sur le Champ de Foire de Clisson, sont de 9h à 12h et de 14h à 17h et, pour les renseignements sur les actes d'urbanisme, les instructeurs ne sont joignables que les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h au 02.28.09.34.50.

SCOLAIRES

Ecole Maternelle Jacques Prévert

Inscription pour la rentrée 2007-2008

Les familles souhaitant inscrire un enfant né en 2004 ou 2005 sont invitées à prendre rendez-vous avec la directrice au 02.40.03.94.84 pendant le temps scolaire (de préférence l'après-midi entre 13h30 et 15h).

- Pour les enfants nés en 2005, la priorité sera donnée aux enfants de début d'année. Cette année, 10 enfants nés en 2005 seront comptabilisés dans l'effectif de l'école. Il reste 6 places à ce jour.
- Seuls, les enfants habitant Clisson, Saint-Hilaire-de-Clisson et Saint-Lumine-de-Clisson peuvent être inscrits à l'école publique.
- Lors de l'inscription, le carnet de santé et le livret de famille vous seront demandés. Une visite de l'école vous sera proposée.

Transports scolaires inscriptions pour la rentrée

Le Syndicat mixte des Transports scolaires de la Région de Clisson organise les inscriptions pour la rentrée 2007 à compter de fin avril jusqu'au 20 mai 2007, pour la desserte des établissements scolaires suivants :

- Lycée Charles-Peguy de Gorges
- Lycée de Montaigu
- Collège de Clisson
- Centre Scolaire d'Angreviers à Gorges
- Ecoles primaires et Maternelles de Clisson

Pour toute nouvelle inscription au transport, il est nécessaire de se manifester au plus tôt près du service.

Pour toute inscription sur le Lycée Public de Vallet, voir la Communauté de Communes de Vallet.

TRAVAUX

Calendrier de travaux route de Cugand

Semaine 12 à 17 soit du 19 mars au 23 avril 2007	• Pose d'une canalisation de transport d'eau potable vers la Vendée entre le rond point du Bon Accueil et la Rue des Ajoncs • Pose du collecteur d'eau usée rue des Ajoncs
Semaine 17 à 20 soit du 23 avril au 14 mai 2007	• Pose du réseau d'adduction d'eau potable rue des Ajoncs
Semaine 17 à 24 soit du 23 avril au 11 juin 2007	• Pose du réseau séparatif route de Cugand entre le rond point du Bon Accueil et le Carrefour des Ajoncs
RESTE À VENIR	• La continuité de ces réseaux sur le reste de la route de Cugand

La mairie tient à rappeler que, pour la sécurité de tous la vitesse est limitée à 30 km/heure rues Saint-Gilles, Madeleine, Templier et Prigent. Afin de faciliter la circulation, nous vous conseillons également de suivre les déviations mises en place.

Gymnase Cacault

Les travaux d'extension du gymnase ont commencé début décembre 2006 pour une durée de 5 mois. Cette extension de 210 m², dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le Cabinet TERRE & CIEL à Clisson, représente un coût de 163 835 € TTC. Fin de travaux prévue début mai 2007.

La future crèche pointe le bout de son nez

Les travaux de la «Crèche Collective Intercommunale» ont débuté le 16 octobre 2006, pour une durée de 10 mois. L'ouverture de la structure est prévue pour septembre 2007 et permettra l'accueil des 0-3 ans pour environ 35 places.

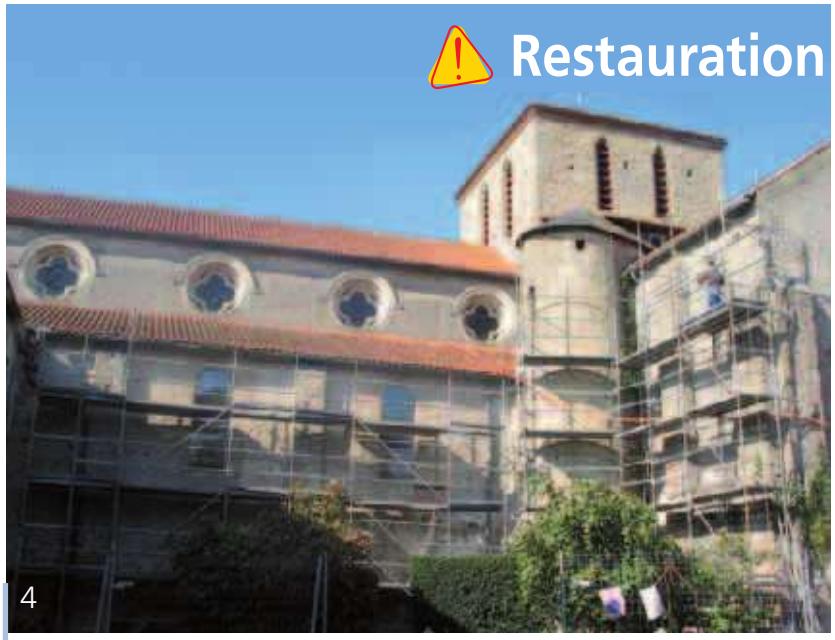

Restauration de l'église de la TRINITE

Les travaux ont débuté mi-février pour une troisième et dernière tranche qui devrait durer 10 mois, localisée sur la tour, l'oracle et le bas-côté sud.

Comme pour la tranche précédente, les travaux consistent dans le ravalement des façades extérieures, la réfection de la charpente et de la couverture, le remplacement des menuiseries et la création de vitraux.

Ces travaux engendrant certains désagréments pour les visiteurs, les offices et cérémonies religieuses ont été supprimées en semaine, afin de permettre le bon déroulement des travaux.
Ces nuisances perdureront jusqu'à la fin de l'année 2007.

Restauration de la chaussée du pont de la ville à Clisson

Les Clissonnais ont été invités à une réunion publique le 24 mars 2006 et ont pu également découvrir ce projet dans le bulletin municipal d'information de février 2006, suite à la rencontre du Syndicat et de la commission du cadre de vie. Le Conseil Municipal a validé l'Avant Projet Définitif et approuvé la convention qui lie la ville de Clisson et le Syndicat le 16 février 2006

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la loi sur l'eau et du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) du bassin de la Sèvre nantaise.

Objectifs des travaux

• pérenniser la chaussée en stabilisant les fondations
• mettre en place un ouvrage de franchissement pour les poissons
• contribuer au développement des loisirs
• sécuriser l'accès à la rivière
• ouvrir l'activité nautique aux personnes à mobilité réduite
• intégrer les installations dans le site classé en ZPPAUP.

Nature des travaux

• Suppression des vannages dans la chaussée, pour des raisons d'esthétique, de fonctionnalité et d'accessibilité.
• Restauration de la chaussée avec des matériaux nobles pour répondre aux contraintes architecturales du site.
• Restauration des passages voûtés sous la place Mathurin Crucy et mise en place de nouveaux vannages
• Création d'une passe à poissons :
Elle sera constituée de 2 aménagements :
- un premier pour les anguilles
- un second pour les brochets et les aloses
Elle sera construite le long de l'ancienne usine Delaroche.
• Création d'une passe à canoë-kayak à l'emplacement des 4 vannes actuelles.
Une baisse du niveau de la Sèvre a été autorisée durant la période des travaux, elle sera de 0.10 m à l'amont et d'1.50m à l'aval entre la chaussée du pont de la Ville et celle du Nid d'Oie. Il y aura création d'une digue et mise en place de batardeaux pour pouvoir travailler à sec. Compte tenu des impératifs techniques et réglementaires les travaux débuteront la dernière semaine d'avril pour s'achever fin novembre 2007.
Il se fera rive gauche, l'installation d'une palissade pleine est prévue pour limiter les nuisances.
De plus l'entreprise qui réalisera les travaux sera tenue de respecter certaines contraintes :
• pendant la plage horaire 12-14 heures elle ne devra pas générer de nuisances olfactives, respiratoires et sonores.
• le transport de produits par camion supérieur à 3.5 t sera interdit les jours de marché (vendredi matin).
• le vendredi après-midi avant les «Médiévales» l'entreprise ne travaillera pas.

Informations pratiques

Le stationnement sera interdit le long de la place Mathurin Crucy, ainsi que sur les 2 places au pied du château et sur le parking de l'aire de jeux (situé un peu en amont). La montée de l'Eperon sera interdite au stationnement pendant toute la durée du chantier.
Le coût total de l'opération s'élève à 612 919 € HT (études diverses, maîtrise d'œuvre, bureaux de contrôle, marché de travaux etc....).
- le maître d'ouvrage est le Syndicat Sèvre Aval, Maine et Affluents (SEVRAVAL)
- le maître d'œuvre est le Bureau d'études SEGI en association avec le cabinet d'architectes TERRE& CIEL.

La maison médicale

La Maison Médicale de Clisson a pour objectif de rassembler en un même lieu plusieurs professionnels de la Santé. Située à proximité de l'hôpital local Pierre Delaroche, le centre Médico Social et le Centre Saint-Thomas, le pôle santé ouvre ses portes début juin.

Premier Bâtiment

Médecins généralistes
• Dr Barnabé
02 40 54 09 39
• Dr Ariste
02 40 03 97 10
• Dr Allain
02 40 03 91 14
• Dr Jutel
02 40 54 28 65

Laboratoire d'Analyses Médicales Birgand et Piret
02 40 54 75 00

Diététicienne
• Madame Papin
02 40 97 43 57

Infirmière
• Mme Guimbretière
02 40 36 13 60

Deuxième Bâtiment

Dentistes (Ouverture du cabinet le 28 mai)
• Dr Martin
• Dr Le-Bourhis
• Dr Malpel
02 40 54 07 15

Orthophonistes
• M. Boutin
02 28 21 59 55
• Mme Lecomte-Priotou
02 40 54 35 60

Pédicure Podologue
• Monsieur Grippay
• Madame Bachelier
02 40 54 35 79

Ostéopathe
• Monsieur Angot
02 40 33 40 15

Kinésithérapeute
• Monsieur Trouffléau
• Monsieur Perray
• Monsieur Champain
• Madame Brun
• Madame Quenet
02 40 43 05 67

REGLEMENTATION DE LA CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISEES SUR LES ESPACES PUBLICS, DANS LES RUES, PLACES ET AUTRES

La consommation de boissons alcoolisées est susceptible d'entraîner des comportements troublant la tranquillité et la propreté publiques (cris, jets de bouteilles, verres, etc. sur la voie publique, mais également dans les propriétés privées), elle risque également de porter atteinte à la sécurité, la propreté et la tranquillité publiques.
Considérant que cette situation peut favoriser en soirée et la nuit la constitution de groupes dont il convient de prévenir l'émergence et que le comportement agressif des personnes en état d'ébriété peut nuire à l'ordre public, la Mairie a instauré un périmètre et des horaires en centre ville.
La consommation de boissons alcoolisées est donc interdite, sur l'espace public, entre 14h00 et 6h00, en dehors des terrasses de café, lieux de manifestations locales, restaurants et autres établissements de même nature, dans les rues suivantes :

- Rue des Halles,
- Sous les Halles,
- Terrains de sports du CSVM,
- Place des Douves,
- Rue Saint-Jacques,
- Place Saint-Jacques,
- Place du Grenouiller,
- Place Notre Dame,
- Rue Berthou,
- Place du Minage,
- Rue Docteur Duboueix,
- Rue des Remouleurs,
- Rue Fougnot,
- Venelle du Chapeau Rouge,
- Place Lemot,
- Avenue Général Leclerc,
- Parking du Stand,
- Prairie des Chevaliers.

Il est interdit d'abandonner et de déposer, des bouteilles, canettes et autres objets, déchets ou débris sur la voie publique ou dans les propriétés privées. Dans le cas contraire, le nettoyage sera effectué et les frais seront à la charge du contrevenant.
L'intégralité de l'arrêté peut être consulté en mairie.

COMMUNICATION

Nouvelle charte graphique pour le site de la ville

En allant surfer sur internet, vous pourrez faire un tour sur le site de la Ville **www.mairie-clisson.fr**.
Vous y découvrirez une nouvelle version respectant la nouvelle charte graphique de la Ville.
Mais, les changements opérés sur cet outil de communication ne sont pas uniquement esthétiques, ils sont également techniques.
En effet, vous pourrez découvrir la géo-localisation des entreprises et des associations référencées par la Mairie, mais aussi le dictionnaire, dans l'onglet pratique. Ce dernier vous permet, en l'activant, d'avoir la définition d'un mot n'importe où dans le site et vous pouvez également le traduire dans une des nombreuses langues proposées.
Vous retrouverez toujours les actualités de la Mairie, l'agenda de la ville, les comptes-rendus des Conseils Municipaux et de nombreux autres renseignements.

Signalisation : monument historique

La récente inscription de l'église Notre-Dame sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques a permis de faire un point sur la signalisation de l'ensemble de nos bâtiments inscrits ou classés sur Clisson. Ils vont être désormais identifiés à l'aide d'un pictogramme.

Signaler un bâtiment grâce au logotype «monument historique» c'est à la fois le valoriser et rappeler au public tout l'intérêt que lui porte la collectivité.
Les monuments classés sont au nombre de douze :
Bâtiments classés au titre des monuments historiques
- Le pont Saint-Antoine
- Le Pont de la Vallée sur la Sèvre
- Les Halles
- La Chapelle des Templiers
- L'ancienne porte de la Ville

Bâtiments inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques :
- L'Eglise Saint-Jacques
- La Colonne Henri IV
- L'Eglise de la Trinité
- La Villa de la Garenne Valentin
- Le Pavillon des Rochers
- Les Remparts du Château
- L'Eglise Notre-Dame

HELLFEST 2007

Hellfest est un festival de musique extrême (punk hardcore, punk, metal, death metal, grindcore...) qui a eu lieu pour la première fois en 2006.

La première édition étant réussie, cette seconde édition du Hellfest est prévue les 22,23 et 24 juin, au Complexe sportif du Val de Moine, vous pouvez désormais acheter vos entrées, pour cela rendez-vous sur le site officiel de l'événement :

www.hellfest.fr

Création d'un nouveau sentier pédestre «boucle du Chaintreau»

L'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson a réalisé un diagnostic de l'ensemble du réseau des sentiers pédestres des 12 communes de la Vallée de Clisson.

• Grâce à la réalisation de ces études, les communes peuvent désormais bénéficier d'une politique de subvention plus avantageuse de la part du Conseil Général : en effet les aménagements et l'entretien des sentiers pédestres seront désormais financés à 70 %.

• Les communes prennent en charge l'aménagement de leurs sentiers (ex : Création de passerelles, chicanes, rampes d'accès...) et l'entretien (débroussaillage, fauchage...), le tout suivi en concertation avec l'Office de Tourisme qui les aide dans la réalisation de leurs dossiers administratifs et qui assure un suivi sur le terrain.

• Dans un souci de cohérence et d'homogénéisation à l'échelle intercommunale, c'est l'Office de Tourisme qui prend en charge le suivi et le financement du balisage des sentiers de toutes les communes.

Contexte de création du nouveau sentier de Clisson :
• La commune a procédé à une mise à jour et une restructuration de son réseau de sentiers pédestres.

• Dans le cadre du remembrement et de l'aménagement foncier, elle a également pu acquérir de nouvelles parcelles, notamment en bord de rivière. Ce fut d'ailleurs l'occasion d'apporter des modifications au tracé du «Circuit de la Sèvre à la Moine».

• Le point de départ du nouveau circuit se fera à partir du Moulin de Gervaux. Il emprunte un nouveau cheminement en bord de Sèvre, à proximité du GR de Pays mais sur un tracé plus proche de la rivière. Il fait ensuite une petite incursion sur le territoire de la commune de Gorges pour franchir le ruisseau du Chaintreau. Il chemine ensuite dans des vignes et le long de petits bois pour retrouver ensuite le village de la Brébionnière et récupère à nouveau les vignes pour retrouver une portion commune avec l'aller au niveau du Chaintreau. Pour terminer, afin de ne pas reprendre le même cheminement qu'à l'aller, il rejoint le point de départ en prenant le tracé actuel du GR, ce qui permet de surplomber la Sèvre (alors qu'à l'aller, on la longeait).

• Circuit de 8 Km. Possibilité d'une variante plus courte pour petite balade en faisant un tour autour de la Sèvre : utilisation du nouveau chemin qui borde la Sèvre puis retour par le GR de Pays en surplombant la Sèvre cette fois-ci.

La réalisation :
La réalisation technique et administrative de ce projet a été suivie par la municipalité, en collaboration avec l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson.
Les travaux d'aménagement de ce nouveau circuit ont été réalisés par les chantiers d'insertion de l'association SEMES (Sèvre et Maine Emploi Solidarité).
- débroussaillage et aménagement du cheminement le long de la Sèvre.
- création de passerelles et de rampes d'accès.
- création d'un cheminement sur le bord de la route de la Brebionnière, pour garantir une meilleure sécurité.

Le balisage sera réalisé par le Comité Départemental de Randonnées Pédestres. Une fiche avec la carte et le descriptif sera disponible sur simple demande à l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson à partir du mois de juin.

LA VILLE DE CLISSON INVESTIT DANS UN BROYEUR DE VEGETAUX

Dans un contexte économique où les coûts de traitement des déchets ne cessent d'augmenter, leur gestion prend une part importante dans le budget d'une commune.
Le fait de réduire les déchets verts à la source rentre dans une démarche de développement durable.
Pour la ville de Clisson, l'objectif principal est de réduire considérablement le volume des déchets verts, le coût du transport, du traitement.
Une fois traité le produit sera valorisé en servant de paillage ce qui entraine une moindre consommation d'eau et de désherbant.
L'économie du volume de déchets verts dirigé vers la déchetterie communautaire est estimée entre 60% et 80%

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2007

Ceci n'est qu'un résumé du travail des élus. Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez les consulter sur notre site **www.mairie-clisson.fr**.

MOYENS DES SERVICES

■ SERVICE FINANCIER

Marchés publics
Délégation de service public
• Décision de principe de poursuivre l'exploitation du service public «des marchés forains» par un prestataire extérieur
• Approbation du cahier des charges
Décision : Unanimité

■ SERVICE PERSONNEL

Gestion des carrières
Modification du tableau des effectifs
• Reclassement des agents de la Catégorie C
• Création d'un poste au service des «Espaces verts»
Décision : Unanimité

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE PATRIMOINE BATI

Murs d'enceinte du château
• Présentation du programme pluriannuel des travaux de restauration établi par le Cabinet FOREST-DEBARRE, maître d'oeuvre
• Décision de lancer la première phase de l'opération
• Demande de subvention
Décision : Unanimité

■ SERVICE TECHNIQUE

Voirie - Contournement de Clisson
• Déclassement et reclassement de sections de routes départementales
• Définition des modalités financières à intervenir avec le Conseil Général
Décision : Unanimité

Voirie - Signalisation du carrefour du Coq en Pâte
• Définition du programme de travaux
• Demande de subvention
Décision : Unanimité

Assainissement
Secteur Nord-Est 2e partie
• Présentation du programme de travaux liés à la création d'un poste de relevage dans le secteur de Bournigal
• Validation de l'avenant, découlant des prestations complémentaires demandées au maître d'œuvre
• Demande de subvention
Décision : Unanimité

Assainissement - Suppression du poste de relevage de Nid d'Oie
• Présentation de l'étude confiée au Cabinet SOGREAH Consultants
• Lancement du programme de travaux et demande de subvention
Décision : Unanimité

Assainissement
Travaux route de Gorges, secteur de Gervaux, rue des Genêts
• Lancement d'une étude hydraulique
Décision : Unanimité

Assainissement
Rejet des eaux domestiques dans le réseau public communal
Rue de la Marche
• Acceptation des rejets des habitations situées sur la commune de Cugand
• Définition des conditions techniques et financières de ces déversements dans la station d'épuration via le réseau public d'assainissement
Décision : Unanimité

■ URBANISME

Biens communaux
Bâtiment de l'ex-recette locale des impôts, route de Cugand
• Cession du bien à Monsieur Noël GRASSET
Décision : Unanimité

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2007

Ceci n'est qu'un résumé du travail des élus. Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez les consulter sur notre site **www.mairie-clisson.fr**.

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE URBANISME

Plan local d'urbanisme
• Approbation du bilan de la concertation
• Définition du projet de P.L.U.
Décision : Unanimité

Biens communaux - ZAC «du Champ de foire et du centre ville»
• Cession d'un terrain à la SARL GUEMAS & Associés
• Définition des modalités de la convention de participation aux aménagements de la ZAC
Décision : Unanimité

Lotissement privé «Le Coteau de Mocrat»
• Rétrocession des équipements communs dans le domaine communal
Décision : Unanimité

Biens communaux
Opérations délibérées au cours de l'année 2006
• Approbation de la liste
Décision : Unanimité

■ SERVICE TECHNIQUE

Assainissement
Chemin de Tabari
• Présentation et validation du programme de travaux
Décision : Unanimité

MOYENS DES SERVICES

■ SERVICE FINANCIER

Budgets et comptes
Compte Administratif de l'exercice 2006

• Etude, vote et affectation des résultats du budget général de la commune et des budgets annexes des services de l'Assainissement de l'Eau potable et du Lotissement

Vote :
- Budget général :
  à la majorité (six abstentions)
- Budget annexe de l'assainissement :
  à l'unanimité
- Budget annexe de l'eau potable :
  à l'unanimité
- Budget annexe du lotissement :
  à l'unanimité.

Budgets et comptes
Compte de Gestion de l'exercice 2006

• Adoption des comptes de résultats présentés par la Trésorière

Décision : Unanimité

Impôts locaux

• Etude et vote des taux 2007

Vote : à la majorité (six abstentions).

Budgets et comptes
Budget Primitif de l'exercice 2007

• Etude et vote du budget général de la commune et des budgets annexes des services de l'Assainissement et de l'Eau potable

Vote :
- Budget général :
  à la majorité (six abstentions)
- Budget annexe de l'assainissement :
  à l'unanimité
- Budget annexe de l'eau potable :
  à l'unanimité.

Emprunt

• Adoption du montant globalisé des emprunts pour l'exercice 2007

Vote : à la majorité (six abstentions).

ENFANCE ET ACTION EDUCATIVE

■ SERVICE SCOLAIRE

Ecole primaire «Jacques-Prévert»
Affectation d'un emploi d'enseignant

• Avis sur cette nouvelle mesure de carte scolaire

• Décision d'ouverture d'une nouvelle classe à la rentrée 2007-2008

Décision : Unanimité

Bienvenue aux NOUVEAUX COMMERCANTS

MONDISSIMOME
Sandrine MASSABUAU
1ère ligne de vêtements équitables de 0 à 18 ans, en coton bio, 100% recyclé. -15% pour les détenteurs de la carte «famille nombreuse».

2 place du Minage - Tél. 02 40 36 83 86
Ouvert : le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi sans interruption de 9h à 19h

■ MOT DE L'OPPOSITION

L'ANNULATION DU FESTIVAL «LES ITALIENNES , UN EVENEMENT QUI INTERPELLE !!

S'agit-il seulement d'un problème financier comme certains essaient de le faire croire ?
La réponse est non. Les motifs sont multiples : problèmes personnels, manque de responsables, incertitudes financières relation avec les collectivités ...
La municipalité est directement concernée par le sujet. A chaque débat budgétaire nous évoquions le rôle qu'une municipalité devrait à notre avis, jouer auprès des organisateurs d'activités socioculturelles. Nous étions biens seuls, tandis qu'aujourd'hui, les mêmes voix qui hier se taisaient, s'élèvent publiquement pour déplorer la disparition d'un festival !

Selon nous, la responsabilité d'un conseil municipal n'est pas uniquement de voter des subventions aux associations. Nous défendons l'idée qu'une municipalité peut en partenariat avec des associations, promouvoir des activités qui cadrent avec sa politique culturelle et touristique. Les responsables d'associations, dans cette optique, ne dépenseraient pas leur énergie à courir après des subventions, mais plutôt à organiser leurs actions. Nous pensons à toutes les animations d'été, à l'école de musique, au Centre Culturel des Cordeliers ...
Aujourd'hui certaines associations ont le sentiment de supplier pour obtenir une subvention qu'elles n'obtiendront pas. Nous proposons qu'elles soient encouragées par la collectivité et qu'elles reçoivent une somme d'argent en rapport avec l'intérêt général qu'elles servent.

Les bénévoles auraient le sentiment d'être considérés pour ce qu'ils apportent à la ville.

Le paradoxe du maire de Clisson est qu'il appelle au bénévolat, mais dans le même temps, il désespère de nombreux responsables dont l'action est souvent regardée d'un point de vue principalement comptable par celui-ci.

Les élus minoritaires

Les riches heures du papier

Devant le succès de l'année dernière (plus de 5000 visiteurs, 67 classes de la maternelle aux BTS, des centres aérés, villages vacances et groupes d'handicapés...) «Les arts graphiques» ont décidé d'ouvrir leurs ATELIERS ET MEMOIRE DU PAPIER deux mois de plus, c'est à dire du 1er mai au 14 octobre pour les scolaires et les groupes et du 12 mai au 14 octobre (plus les deux derniers week-ends d'octobre) pour les touristes.

Cette année, la ville de Clisson fête les 600 ans de la mort d'Olivier V de Clisson, connétable de France (1336/1407). Aussi avons-nous accepté de participer à cet événement en mettant le papier du Moyen Age à l'honneur, suite logique de la route du papier, après la Chine et le monde arabe. Le thème sera donc LES RICHES HEURES DU PAPIER, clin d'œil aux Riches heures du duc de Berry.

Olivier de Clisson n'a que douze ans lorsque le premier moulin à papier fut construit à Troyes. À sa mort, des moulins sont implantés dans toute la France. Et pourtant le combat est long pour supplanter le parchemin. Il faudra l'invention de Gutenberg pour que la production du papier éclate. Alors l'enluminure pourra passer du parchemin aux incunables (premiers livres imprimés).

Aux Ateliers et mémoire du papier, les visiteurs pourront revivre la fabrication du papier à l'époque du Moyen Âge, grâce à nos différents ateliers.
Ils fabriqueront eux-mêmes leur propre feuille de papier à la cuve.
Ils imprimeront avec une presse à bras, comme à l'époque de Gutenberg, un dessin d'Éric Tirilly représentant Olivier de Clisson.
Ils découvriront la technique de l'enluminure en coloriant, à l'aide d'un pochoir, une lettre ornée.
Ils admireront des œuvres de Benoît Billion, enlumineur professionnel, qui perpétue cette tradition.
Enfin, ils emporteront leurs réalisations.
Rappelons que pour participer à tous les ateliers, il faut prévoir deux heures.

Venez, vous aussi à la chapelle des Templiers. Nous serons heureux de vous accueillir et de vous faire passer un très agréable moment, que vous soyez seul ou en famille.

Parcours du Cœur

Les 12 et 13 mai prochains, la Fédération Française de Cardiologie organisera dans toute la France la 32ème édition des Parcours du Coeur. C'est une grande manifestation nationale organisée dans toute la France, le temps d'un week-end et dont l'objectif principal est de promouvoir l'activité physique comme moyen efficace de prévention des maladies cardiovasculaires. Il ne s'agit pas d'une compétition, c'est surtout l'occasion de découvrir le bien-être que procure la pratique d'un sport.

Les Parcours du Cœur sont organisés à Clisson par l'Office Municipal des Sports et son président Gilbert Barbaud, le Dimanche 13 mai 2007. Le départ se fera sous les Halles à 9h00.
Deux itinéraires de randonnées seront proposés, un de 9 km et l'autre de 12 km. Les dernières arrivées sont prévues aux alentours de 12h, où une collation sera servie.

A l'occasion de ces parcours du Cœur une large information sur les risques cardiovasculaires sera diffusée soit par des documentations sur des stands, des dépistages proposés (prise de tension, mesure du taux de cholestérol, test de dépendance au tabac), des démonstrations de gestes qui sauvent ou encore une conférence intitulée «Cœur sans tabac».

Les Parcours du Cœur sont aussi l'occasion pour la Fédération Française de Cardiologie de rappeler qu'elle est une association de cardiologues bénévoles qui finance ses actions grâce à la générosité du public sans recevoir d'aides de l'Etat. C'est pourquoi depuis deux ans, 1 euro solidaire est demandé à chaque participant et cette collecte permet l'impression ainsi que la distribution de documents pour les campagnes.

Inscription sur place, sous les halles de Clisson, à partir de 8h30.

Bougez à tout âge avec la gymnastique volontaire

La section sportive du centre culturel des Cordeliers compte cette saison plus de 80 adhérents licenciés à la fédération de la gymnastique volontaire. Les cours ont lieu chaque semaine sauf pendant les vacances scolaires.
Deux cours adultes se déroulent le lundi matin et le jeudi soir.
Un cours réservé aux seniors a lieu le jeudi matin.
La séance de Gymnastique Volontaire donne l'occasion à tous d'exercer une grande diversité d'activités motrices. Elle offre aux sédentaires par des formes d'activités très variées et des mouvements inhabituels dans la vie courante le moyen simple d'améliorer son potentiel physique, et de lutter contre le vieillissement, ceci dans une ambiance conviviale.
Il est possible de découvrir cette activité en participant gratuitement à un des cours.
Pour plus de renseignements téléphoner au **02 40 36 07 40**.

Fête du jeu

La Fête du jeu à Clisson le 12 mai sous les Halles de 14h à 19h. Après plusieurs après-midi de jeux en salle au cercle Olivier de Clisson, l'association des Pas Perdus se lance dans un grand après-midi de jeux d'adresse, de stratégies, de lettres, jeux en bois... pour petits et grands avec la participation d'Animaje, la maison de l'enfance, le club d'échec de Clisson Gorges, Le théâtre du grand pays, le club de Go de Nantes... N'hésitez pas à venir passer un bon moment en notre compagnie pour découvrir ou redécouvrir tous ces jeux.

Don du sang

Calendrier de collecte de don du sang au Cercle Olivier de Clisson

Samedi 19 mai 2007	8h00 à 12h00
Lundi 21 mai 2007	8h00 à 12h00
Samedi 21 juillet 2007	8h00 à 12h00
Lundi 23 juillet 2007	8h00 à 12h00
Samedi 29 septembre 2007	8h00 à 12h00
Lundi 1er octobre 2007	8h00 à 12h00
Lundi 17 décembre 2007	16h00 à 19h00

Rétrospective... Rétrospective... Rétrospective... Rétrospective... Rétrospective...

Séjour découverte de la montagne

Un groupe de vingt neuf enfants de huit à douze ans de la Maison de l'Enfance de Clisson sont allés passer un séjour enneigé et dépaysant du 31 mars au 6 avril 2007 à Bolquère-Pyrénées 2000 dans les Pyrénées Orientales.

Pendant cette semaine, chaque enfant a pu découvrir et apprécier les joies de la montagne en pratiquant des activités diverses telles que le ski alpin, la randonnée en raquettes, le bain d'eau sulfureuse, les veillées et la vie en collectivité.

Tous sont revenus avec des paysages enneigés plein la tête et enchantés par ce séjour.

Dossier

Vote du budget primitif 2007

Le budget 2007 de la ville a fait l'objet d'une présentation et d'un vote lors du Conseil Municipal du 22 mars 2007.
Comme son nom l'indique, le budget primitif est un document prévisionnel des dépenses et recettes. Il fait l'objet d'un vote global, et de votes particuliers tels que le vote des subventions aux associations et les contributions aux autres organismes locaux. Ce budget encadre les dépenses qui ne peuvent être engagées que dans les limites prévues, et les recettes ne peuvent être prélevées que dans un cadre précis (impôts et tarifications notamment).
Ce budget fait suite au Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est déroulé au mois de Janvier 2007.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
5 559 750 Euros

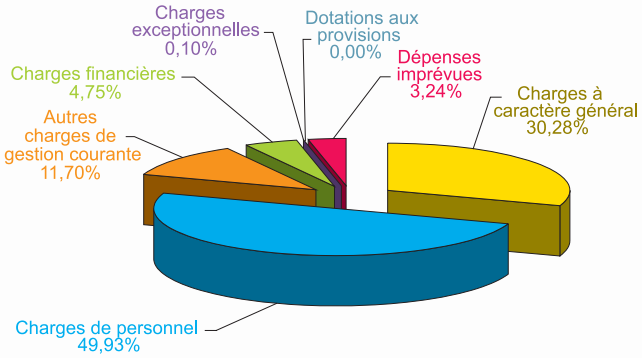

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
6 192 645 Euros

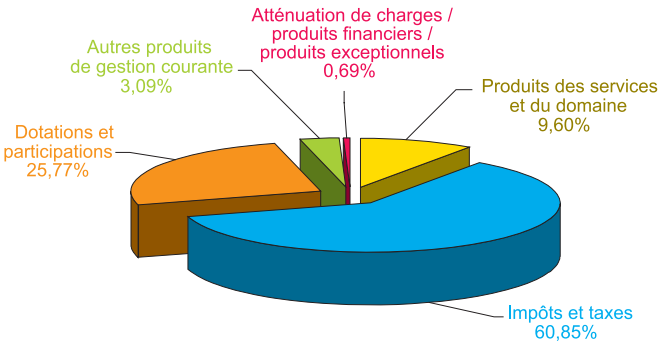

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 7 540 431.99 €, dont 5 559 750 € de dépenses réelles et 1 980 681.99 € de dépenses d'ordre.

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont constitués par :
- les frais de personnel : 2 776 225 €
- les charges à caractère général : 1 683 346 €
- les charges financières : 264 100 €

Les charges de personnel représentent près de 50 % du total des dépenses réelles de fonctionnement.
Le solde des charges est consacré au fonctionnement des services (achat, fournitures, carburants, fluides, téléphone, affranchissements, entretien et fleurissement des espaces verts, assurances, ...), mais aussi à l'aide aux Associations (subventions), et également les contributions aux organismes de regroupement (Syndicat des transports scolaires, syndicat de la Sèvre, de la Moine, SIVU de la Petite Enfance...)

Les recettes de fonctionnement, d'un montant identique aux dépenses de fonctionnement, s'établissent à 7 540 431.99 €, dont 6 192 645 € au titre des recettes réelles, 250 000 € au titre des recettes d'ordre, et 1 097 786.99 € au titre du résultat reporté de l'exercice précédent.

Les recettes réelles se décomposent en trois masses :
- les tarifications des services : 594 409 €
- les impôts et taxes : 3 768 498 €
  dont 1 937 770 € provenant des impôts locaux
- les dotations de l'Etat et des autres collectivités :
  1 595 768 €

Les taux de la fiscalité locale de 2007 restent identiques à ceux de 2006.

Fiscalité	Taux moyens communaux au niveau national en 2006	Taux appliqués à Clisson en 2007	Produits attendus
Habitation	13,66 %	13,66 %	875 743 €
Foncier bâti	17,62 %	17,62 %	1 017 555 €
Foncier non bâti	47,11 %	47,11 %	44 472 €
		Total	**1 937 770 €**

L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement est estimé à 1 730 681 euros.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 8 296 140.04 €, dont 7 174 455.03 € au titre des dépenses réelles, 786 200 € de dépenses d'ordre, et 335 485.01 € au titre du résultat reporté de l'exercice précédent.
Les dépenses réelles d'investissement se répartissent en :

- Frais d'études (PLU, restructuration secteur du Champ de Foire...) : 324 431 €
- Acquisitions foncières : 1 045 500 €
- Matériels, mobiliers : 195 175 €
- Travaux de bâtiments : 923 053 €
- Travaux de voirie et de réseaux : 2 385 949 €
- Remboursement de capital des emprunts : 103 600 €
- Opération sous mandat (crèche) : 1 084 345 €

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT
7 174 455,03 Euros

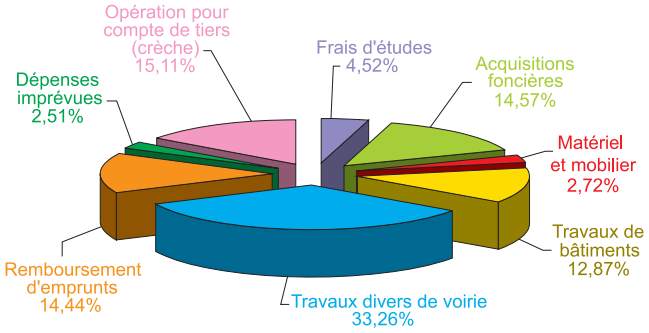

Les recettes d'investissement, d'un montant identique aux dépenses d'investissement, s'établissent à 8 296 140.04 €, dont 5 778 458,05 € au titre des recettes réelles, et 2 517 681.99 € au titre des recettes d'ordre.

Les recettes d'investissement se décomposent en :

- produits des cessions d'immobilisations : 1 342 500 €
- emprunts : 1 414 734 €
  - dont 1 000 000 € d'encours sur un emprunt réalisé en 2006
  - dont 414 734 € d'emprunt d'équilibre en attente des notifications de subventions
- subventions d'investissement : 500 269 €
- opération sous mandat (crèche) : 1 084 345 €

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT
5 778 458,05 Euros

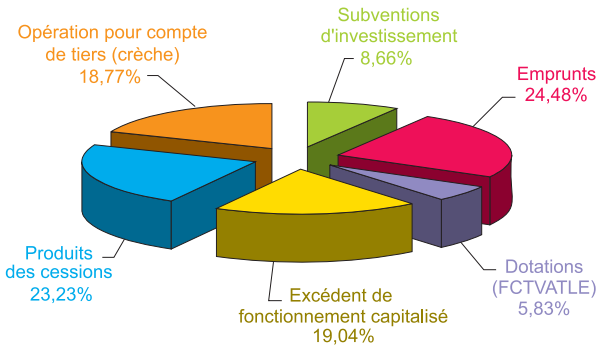

Compte administratif 2007

Le compte administratif retrace la réalité des dépenses et des recettes constatées au cours de l'exercice 2006. Il a fait l'objet d'une approbation par le Conseil Municipal lors de sa séance du 22 mars 2007.

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	7 442 780.80 €
Dépenses de fonctionnement	5 244 993.81 €
Excédent de fonctionnement	2 197 786.99 €
Investissement	
Recettes d'investissement	4 260 856.11 €
Dépenses d'investissement	4 596 341.12 €
Déficit d'investissement	- 335 485.01 €
Solde des restes à réaliser	- 686 700.79 €
Résultat cumulé de l'exercice	**1 175 601.19 €**

La part des recettes réelles de fonctionnement affectée à la couverture des dépenses d'investissement s'élève à 1 501 436 €.
Les recettes provenant des dotations et subventions permettent de financer 58 % des dépenses d'équipement.
Le volume des dépenses réelles totales du budget communal (fonctionnement et investissement) représente 1 219 €/habitant.

Quelques investissements 2007

Quelques investissements 2007

Restructuration de la route de Cugand	1 062 000 €
Achèvement des travaux du secteur Nord Est	378 000 €
ZAC du champ de foire	911 000 €
Restauration de l'Eglise de la Trinité (3ème tranche)	299 000 €
Cimetière du Pot Neuf	33 500 €
Remembrement (2ème tranche)	87 600 €
Pôle de santé de Clisson	173 000 €
Groupe scolaire Jacques Prévert	60 000 €
Voirie urbaine	290 000 €
Autres voiries	66 800 €
Plessard	21 000 €
Extension du Gymnase Cacault	221 200 €
Murs d'enceinte du château	106 800 €
Pôle d'échange Multimodal (PEM)	50 000 €
Porte sud	40 000 €
Chapelle des Templiers	40 000 €

Comité du développement touristique de la vallée de Clisson

Dans le cadre du 600ème anniversaire de la mort d'Olivier de Clisson, il est organisé par l'association des Amis de Saint-Jacques de Compostelle une marche jacquaire entre Nantes et Clisson avec une étape à Monnières le samedi 12 et dimanche 13 mai 2007.

Cette marche jacquaire commémore l'envoi à Saint-Jacques de Compostelle d'un pèlerin missionné et payé par Olivier de Clisson, en ces lieux et place par le chemin de St-Jacques reliant Josselin, Blain et Clisson à St-Jacques de Compostelle.

L'association bretonne des Amis de Saint-Jacques en partenariat avec la ville de Clisson, l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson, souhaite une participation active des Clissonnais à la marche du dimanche 13 mai 2007 partant du Complexe Sportif de Monnières (7h) pour une arrivée à Clisson vers 10h30.

Le document valant l'authenticité du pèlerinage (le Crédencial) sera délivré pour 4 € dans l'espace Culturel St-Jacques à partir de 12h lors du verre de l'amitié.
Cette marche jacquaire sera ponctuée d'un repas convivial au «Restaurant de la Gare» à Clisson (16,5 €).

■ Vos contacts pour le retrait des fiches d'inscription :
Antoine Sanchez : 02.28.07.41.37
André Rautureau : 02.40.54.03.83

Comité de Développement Touristique
en Vallée de Clisson :
Bureau n°2 - la Garenne Valentin
44190 CLISSON

Inauguration du Rond Point de l'Europe

Dans le cadre du 50ème anniversaire du traité de Rome, la Ville de Clisson a souhaité inaugurer le Rond-Point de «l'Europe».

Cette Manifestation aura lieu le samedi 19 mai à 10h30 sur le site, route de Nantes, en présence des représentants des villes jumelées ainsi qu'une délégation des Comités de Jumelage de :
- Klettgau (Allemagne)
- Cowbridge (Pays de Galles)
- Alatri (Italie)
- Sişeşti (Roumanie) ville associée

A cette occasion nous découvrirons une sculpture métallique entièrement réalisée par Monsieur Jean Hervouet, et ce à titre gratuit.
Les Clissonnais et Clissonnaises désirant s'associer à cette cérémonie seront les bienvenus.

Comité de Jumelage Clisson/klettgau

Projet de Programme : 30ème anniversaire à Clisson - Ascension 2007-03-22

Jeudi 17 mai :
18h Accueil Arrivée à Saint-Lumine - salle des Garennes - Musique AOCV.
Verre de l'amitié - Répartition et dîner dans les familles

Vendredi 18 mai :
10h Cérémonie officielle - salle Bellevue à Gétigné - Petit groupe musiciens ARTISSIMO (jeunes) - Vin d'honneur - Concert musique allemande d'Erzingen - déjeuner en famille.
16h Saint-Hilaire-de-Clisson - salle de la Vergnaie
Exposition et conférence sur le thème : Europe solidaire et citoyen solidaire.
Présentation d'un montage vidéo - intervenants
Participation d'autres pays jumelés : Italie, Angleterre, Roumanie.
Verre de l'amitié
20h (ou 20h30) Soirée concert à Gorges en partenariat avec ANIMAJE avec la participation de l'orchestre allemand de Mathias ainsi que d'un ou deux groupes de jeunes musiciens français qui se produiront également lors de cette soirée.
(groupe de jeunes musiciens ANIMAJE).

Samedi 19 mai :
10h30 Inauguration d'une sculpture à Clisson avec la participation des autres comités jumelés : Italie, Angleterre, Roumanie. Verre de l'amitié
Déjeuner en famille
Après-midi libre
20h Soirée amicale avec buffet à Clisson - Complexe Sportif du Val de Moine.
Soirée festive avec la musique allemande d'Erzingen - participation orchestre AOCV

Dimanche 20 mai :
Départ à 8h - rendez-vous à 7h30 à Saint-Lumine-de-Clisson.

Montmartre à Clisson

9 et 10 juin 2007

La 12ème édition du festival «Montmartre à Clisson», rendez-vous incontournable des artistes de la région, aura lieu le samedi 9 et le dimanche 10 juin. Une fois de plus, le public aura plaisir à arpenter les rues de la ville pour profiter de la «place du Tertre» du Vignoble.
L'Office de Tourisme vous propose encore cette année un programme riche et étonnant !

EXPOSITION
«Tableaux d'honneur»
à l'Espace Saint Jacques
Exposition collective des artistes lauréats «Montmartre à Clisson» depuis 1997

Du 4 au 10 juin

3 expositions exceptionnelles

EXPOSITION
«Paris disparu»
à l'Espace Saint Antoine
avec Gilbert FLEURY

Du 2 au 10 juin

EXPOSITION «Flavy Kazetenn»
à la Galerie du Minage
Exposition et visites guidées théâtralisées autour des œuvres et de la vie de cette artiste caméléon

Samedi 9 et dimanche 10 juin
Visites guidées le samedi et le dimanche à 15h et 17h

SAMEDI 9 JUIN

- **Concours de Peinture**
- **Concours de Modelage**
- **Concours de Carnet de Croquis**

De 10h à 18h, les artistes devront réaliser leur œuvre sur le site dans la journée. Concours ouvert à tous.
13 €/gratuit pour les moins de 16 ans.

- **Stages de carnet de croquis et modelage** proposés par l'atelier de la Garenne Valentin.

- **Ateliers de découvertes des activités et exposition des travaux de l'année** proposés par le Centre Culturel des Cordeliers à la Maison des Associations.

DIMANCHE 10 JUIN

- **Exposition-vente de tableaux et sculptures** ouverte à tous (13 €, gratuit pour les artistes ayant concouru le samedi) dans les rues de Clisson.
- **Repas dans le quartier Saint Antoine** : menu complet à 8,50 € proposé par l'association «Antoine et les autres» - Samedi et Dimanche (réservations possibles à l'Office de Tourisme).
- **Exposition des concours à la Garenne Valentin** : venez découvrir les œuvres réalisées par les artistes le samedi et votez pour votre tableau préféré !
- **Exposition «Montmartre à Clisson en photos»** à la Garenne Valentin avec l'association Gétigné-Val de Clisson Expo.
- **Toute la journée** : animations de rues, musique, dégustation de Muscadet...
- **Portes Ouvertes** à l'Atelier de la Garenne Valentin.

Programme complet, règlements des concours à l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson 02 40 54 02 95 ou www.clisson.com

«Rendez-vous aux jardins»

Le Ministre de la Culture et de la Communication a souhaité, en 2003, la mise en place d'une manifestation de portée nationale.
Forte du succès remporté par les quatre premières éditions, l'opération «Rendez-vous aux Jardins» se déroulera pour la cinquième fois les 1er, 2 et 3 juin prochains.
Pour la première fois, la Ville de Clisson participera à cette manifestation. Le service Espaces Verts et le service Enfance–action éducative mettent en place une action pédagogique ciblée vers les écoles maternelles et primaires. Pour l'édition 2007, trois cents élèves vont participer à différents ateliers dans le Jardin Médiéval à l'Espace Saint-Jacques. Ces ateliers vont faire découvrir aux élèves le goût, les odeurs des plantes aromatiques, le toucher de certains végétaux du jardin, les plantes médicinales de façon sommaire.
Ces deux jours seront les 31 mai et 1er juin.
Evidemment !!! le jardin reste ouvert pour le public.

ETAT CIVIL

Naissances

JANVIER
CAILLON Mathilde

FÉVRIER
DURAND--FISSON Clémence
ROSSI Alya

MARS
FORMÉ-BÉCHERAT-RAFFAUD Coline
FORGET Paulin
PORTOLLEAU Killian
GUILLOU Ioenn

Décès

FÉVRIER
FOULONNEAU Paul (79 ans)

MARS
MOREAU Georgette (91 ans) *Vve JORRY*
SAUPIN Maurice (87 ans)
ROBIN Léontine (92 ans) *Vve VINET*
MADELAIN Claire (45 ans) *épouse PASCAL*
MAILLARD Maurice (56 ans)

Les personnes ne souhaitant pas voir figurer leur identité sur la rubrique "état-civil" du Clisson Magazine, doivent le signaler en mairie.

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves

SYNDICAT INTERHOSPITALIER EN SANTE MENTALE

RECHERCHE FAMILLE D'ACCUEIL

➔A temps plein pour personnes adultes handicapées mentales stabilisées. Travail en équipe pluridisciplinaire : médecins psychiatres, infirmiers, psychologues.
➔Contrat de travail de droit public et indemnisation pour frais, formation continue, congés.

■ **Contacter :**
Syndicat Interhospitalier en Santé Mentale
de Loire-Atlantique (SISLMA)
Service d'Accueil Familial Thérapeutique Adultes
Immeuble Horizon - 3ème étage
12 rue Gaëtan Rondeau - 44200 Nantes
Tél 02.40.48.65.28

VESTIAIRE SOLIDARITÉ

Le vestiaire solidarité tient sa permanence, pour la collecte des vêtements propres et portables, chaque 2ème lundi du mois de 14h à 16h30, salle du Champ de Foire.

Le mercredi, de 14h30 à 16h30, une permanence, également au Champ de Foire, est ouverte pour la distribution aux personnes en difficulté.

Mise en place d'un atelier équilibre et prévention des chutes

En France, 1 personne âgée de plus de 65 ans sur 3 chute au moins une fois par an. Dans la moitié des cas, cette chute a des conséquences traumatisantes (telles que hospitalisation).

Partant de ce constat et compte tenu du vieillissement de la population, l'URCAM (Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie) et la Fédération Française de Gymnastique Volontaire favorisent la prévention des chutes par la création d'ATELIERS EQUILIBRE.

■ Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
Aurélie OGER, coordinatrice du Clic «Vivre son Âge»
au 02.40.36.06.42
ou Isabelle GODEFROY, animatrice, au 02.40.54.41.73.

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES «POT NEUF» ET «ST GILLES»

Les concessions acquises en 1992 et 1977 (15 ans et 30 ans) sont à renouveler.
Pour tout renseignement, s'adresser au service accueil à la population.
Certaines concessions à perpétuité sont actuellement en état d'abandon ; les familles disposant de ces concessions et qui souhaiteraient les restituer à la commune, peuvent également s'adresser au service accueil à la population.
Tél. 02.40.80.17.75

Agenda

1er mai

Concours de boules en doublettes
Amicale Saint-Vincent - *La Brebionnière*

Tous les dimanches à partir du 1er mai

Location de canoë-Kayak pour randonnées
10h-12h et 14h-18h - Moulin de Plessard

5 mai

Pause musicale : vents/clarinettes-trompette-trombonne
Artissimo
16h-17h30 - Chapelle Saint-Jacques

6 mai

Elections présidentielles
Complexe Polyvalent du Val de Moine et Gymnase Cacault

8 mai

Cérémonie Officielle
U.N.C
Cercle Olivier de Clisson

11 mai

Assemblée Générale
ADMR Val de Sèvre
20h - Salle de la Margerie

12 mai

Fête du jeu avec la participation d'Animaje, la Maison de l'enfance, le Club d'échecs de Clisson-Gorges ; Jeux de Bois, de stratégies etc... pour petits et grands
Les Pas Perdus
14h-19h - Sous les Halles

Assemblée Générale
ADMR Gorges-Clisson
15h - Rue du Cep à Gorges

13 mai

Parcours du Coeur avec la participation de la Fédération Française de Cardiologie. Balade dans le vignoble entre 9 et 15 km.
Office Municipal des Sports
9h - Départ sous les Halles

Vide Grenier
Ecole Sainte-Famille

13 mai

Marche Jacquaire dans le cadre du 600ème anniversaire d'Olivier de Clisson
Comité de Développement Touristique de la Vallée de Clisson
7h-12h - de Monnières à Clisson

Promenades Musicales
Artissimo
16h-18h - Garenne Lemot

14 mai

Conférence de M. Rialland "Art des Jardins et mise en scène du paysage"
Université Permanente
14h30 - Cinéma le Connétable

17 mai

Brocante
Sous les Halles

17 au 20 mai

Echange organisé par le Comité de Jumelage Clisson Klettgau

18 mai

Jumelage de Klettgau Atelier de jazz
Gétigné

19 mai

Inauguration du Rond Point de l'Europe en présence de tous les représentants des villes jumelées et associées
Rond point de l'Europe

24 mai

Réunion d'information et de soutien concernant l'allaitement maternel
LLL SEVRE ET MAINE ALLAITEMENT
Contacter Mme Clenet-Grenon au 02 40 36 02 72

25 mai

Assemblée Générale
ADMR Val de Sèvre
20h - Salle de la Margerie - Gorges

Assemblée Générale
ASP du Vignoble
20h - Garenne Valentin

26 mai

Fest-Noz dans le cadre de la Saint-Yves / Gouel Erwan. Avec Arvest, Talar, Mer / Geoffroy
Le Cercle Celtique Olivier de Clisson
21h - Complexe Sportif du Val de Moine

Course cycliste
Vélo sport clissonnais
19h30-21h30 - Parc de Tabari

27 mai

Festival d'harmonies - 10 harmonies en concert sur 3 sites du centre-ville
Société Musicale
14h-18h - Les Halles / Place St-Jacques Extérieur Chapelle St-Jacques

Fête des mères - Animation commerciale à l'occasion de la Fête des Mères pendant plusieurs jours
ACAC
Dans tous les magasins participants

2 juin

Pièce de théâtre «Les Globe Trotteuses»
20h30 - Espace Saint-Jacques

Volley Folie's - Tournoi de Volley sur herbe ouvert à tous
Volley Club Loisir de Clisson
11h - Complexe sportif du Val de Moine

2 et 3 juin

Exposition du travail pédagogique des Enfants des écoles de Clisson autour de "2007, Année Olivier de Clisson"
Office de Tourisme de la Vallée de Clisson
Cercle Olivier de Clisson

du 4 au 11 juin

Expositions du gagnant de Montmartre à Clisson 2006
Office de Tourisme de la Vallée de Clisson
Espace Saint-Jacques

9 juin

Dans le cadre de Montmartre à Clisson «Stage Carnet de Voyage» (adultes)
10h-13h et 14h-17h - A l'extérieur de la Garenne Valentin

Dans le cadre de Montmartre à Clisson «Stage de modelage» (enfants et ados)
10h-12h et 14h-17h - A l'extérieur de la Garenne Valentin
L'atelier de la Garenne Valentin

Agenda

9 et 10 juin

Montmartre à Clisson
Office de Tourisme de la Vallée de Clisson

10 juin

Elections Législatives
Complexe Sportif et Gymnase Cacault

Tournoi et fête du Club de Tennis - toute la journée
Complexe Sportif du Val de Moine

15 juin

Conférence de M. Brunterch Directeur du Centre Historique des Archives Nationales sur l'«Origine de la Seigneurie de Clisson»
20h30 - Espace Saint-Jacques

Pique-nique chantant pour petits et grands - Info. au 02 40 54 05 80
Les Pas Perdus
A partir de 19h - Parc de la coulée verte - Gorges

16 juin

Fête de la musique
Dans toute la ville

Concert de Gospel
Centre Culturel des Cordeliers
Espace Saint-Jacques

Fête de la musique Master Class / Jazz Manouche
Artissimo
11h30

17 juin

Elections Législatives
Complexe Sportif et Gymnase Cacault

du 17 au 31 juin

Présentation du travail des ateliers :
-Théâtre enfants, ados et adultes
-Danse orientale-egyptienne
-Arts plastiques enfants et adultes
Centre Culturel des Cordeliers
Espace Saint-Jacques

20 juin

Inscriptions aux activités pour 2007/2008
Centre Culturel des Cordeliers
10h-12h et 15h-18h - Espace St-Jacques

21 juin

Réunion d'information et de soutien concernant l'allaitement maternel
LLL SEVRE ET MAINE ALLAITEMENT
Contacter Mme Clenet-Grenon au 02 40 36 02 72

Assemblée Générale et pique-nique
ASF Clisson
Cercle Olivier de Clisson

du 22 au 24 juin

Hell Fest

22 juin

Spectacles de danse
Ecole de Danse de Clisson
20h30 - Espace Bellevue à Gétigné

23 juin

Inscriptions aux activités pour 2007/2008
Centre Culturel des Cordeliers
10h-12h et 15h-18h
Espace Saint-Jacques

du 24 au 26 juin

Fête du Cinéma
Cinéma le Connétable
Salle de Cinéma le Connétable

26 juin

Spectacles de danse
Ecole de Danse de Clisson
20h30 - Espace Bellevue à Gétigné

29 juin

Aqua'zik
Artissimo
20h15 - Piscine Aqua'val

30 juin

Kermesse
APEL de l'école Sainte-Famille
Complexe Sportif du Val de Moine

30 juin

Marché nocturne sur le thème : artisanat et commerce du Moyen-Age à nos jours avec bal gratuit et animation de rue
Val de Clisson Expo
17h - Quartier des Halles

de juin à septembre

Expositions des Arts Graphiques
Pour les Arts Graphiques en Vallée de Clisson - Ville
Chapelle des Templiers

La distribution du magazine municipal se fait par la poste. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler et vous le procurer à la Mairie.

Clisson Magazine
Revue municipale d'information
Tirage 3500 exemplaires

Directeur de la Publication
Bernard Bourmaud - Maire

Directeur Adjoint de la Publication
J.M. Busson - Adjoint à la Communication

Rédaction
Audrey Chichet - Service de la Mairie

Conception - Réalisation
Régie publicitaire
Imprimerie Baudry - Clisson
Carole Fredet - Françoise Brossard

Distribution - La Poste

Dépôt légal - Avril 2007

Hôtel de Ville
B.P. 9117 - 44191 Clisson Cedex
Tél. 02 40 80 17 80 - Fax. 02 40 80 17 66
Courrier électronique : contact@mairie-clisson.fr

Crédits photos :
Office de Tourisme de la Vallée de Clisson
Mairie de Clisson - Artissimo - Gym volontaire des Cordeliers - Fédération Française de Cardiologie - Pour les Arts Graphiques

"La reproduction même partielle des articles et des illustrations parus dans les revues est interdite"